



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent quinzième session
Point 4.1 de l'ordre du jour provisoire

EB115/4
9 décembre 2004

Révision du Règlement sanitaire international

Rapport du Secrétariat

1. A sa cent treizième session, en janvier 2004, le Conseil exécutif a approuvé les dispositions prises pour la réunion du groupe de travail intergouvernemental sur la révision du Règlement sanitaire international,¹ et le présent document fait le point sur l'état d'avancement de cette révision. En janvier 2004 également, un avant-projet de révision,² établi à l'issue de vastes consultations, a été distribué à tous les Etats Membres. Des consultations s'appuyant sur cet avant-projet et des réunions sous-régionales ont eu lieu dans les six Régions de l'OMS entre mars et juillet 2004. Les rapports sur ces consultations et les observations écrites de 46 Etats Membres ont été publiés sur le site Web de l'OMS, de même que les propositions d'une organisation d'intégration économique régionale, d'un organisme intergouvernemental et de trois associations de l'industrie des transports.³ L'avant-projet a été entièrement remanié sur la base des commentaires reçus, et le projet de Règlement sanitaire international révisé, accompagné de notes explicatives et d'une présentation des relations existant entre les amendements proposés et les autres instruments internationaux,⁴ a été distribué aux Etats Membres au début d'octobre 2004.

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

2. Le groupe de travail intergouvernemental sur la révision du Règlement sanitaire international s'est réuni à Genève du 1^{er} au 12 novembre 2004. Des délégués de 155 Etats Membres y ont participé. Le groupe a adopté son ordre du jour provisoire et élu son Bureau (voir l'annexe).

3. Trois sous-groupes ont travaillé parallèlement pour examiner les amendements proposés, portant respectivement sur : a) la surveillance et l'action ; b) les mesures sanitaires aux points d'entrée ; et c) les questions institutionnelles et juridiques. Au cours des réunions de ces trois sous-groupes, les Etats Membres ont exposé leurs préoccupations, proposé des changements, exprimé leur soutien à diverses propositions et essayé de parvenir à un consensus.

¹ Voir le document EB113/2004/REC/2, procès-verbal de la deuxième séance.

² Document IGWG/IHR/Working paper/12.2003.

³ <http://www.who.int/csr/ihr/revisionprocess/comments/en/>.

⁴ Documents A/IHR/IGWG/3, A/IHR/IGWG/4 et A/IHR/IGWG/INF.DOC./1, respectivement.

4. Les Etats Membres ont adhéré résolument aux principes qui sous-tendaient la procédure de révision, de sorte que des progrès considérables ont pu être accomplis. Un des résultats majeurs de cette session est que l'on est passé du texte préparé par le Secrétariat à une véritable compilation des propositions des Etats Membres.

ACHEVEMENT DU PROCESSUS DE REVISION

5. Malgré les progrès accomplis, les délégués ont estimé qu'il faudrait plus de temps pour examiner certaines questions. En conséquence, il a été décidé qu'une nouvelle session du groupe de travail intergouvernemental devrait se tenir à Genève du 21 au 25 février 2005 pour pouvoir parvenir à un consensus sur l'ensemble du texte. Le projet final, une fois approuvé par le groupe de travail, sera soumis pour examen à la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé.

MESURES A PRENDRE PAR LE CONSEIL EXECUTIF

6. Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

ANNEXE

Groupe de travail intergouvernemental sur la révision du Règlement sanitaire international : Bureau

Président

Irlande Mme M. Whelan

Vice-Présidents

(Les Vice-Présidents ont été choisis en tant que membres de délégations et non à titre individuel.)

Afrique du Sud
Australie
Canada
Inde
République islamique d'Iran
Roumanie

Coprésidents de sous-groupes

Sous-groupe A	Dr N. El-Sayed (Égypte) Dr E. Pesqueira (Mexique)
Sous-groupe B	Dr C. Tshering (Bhoutan) M. A. Basse (Sénégal)
Sous-groupe C	M. Myongsei Sohn (République de Corée) M. K. Wigzell (Suède)

= = =